

# Plan Local D'URBANISME


De Saint-Leu-la-Forêt

## 7. ANNEXES DIVERSES

### 7.1 PLAN DES ANNEXES

Dossier approuvé en Conseil Municipal le 28 mars 2017  
Mise à jour le 20 janvier 2025

ECHELLE : 1/3500



#### Risques de mouvements de terrains

- Risques liés à la présence de gypse
- Alluvions tourbeuses compressibles et risque de présence d'eau à moins de 2 m de profondeur
- Risques liés à la présence d'anciennes carrières souterraines
- Risques d'inondations le long des axes de ruissellement temporaires lors d'orages

**PLAN D'EXPOSITION AU PLOMB**  
En application de l'arrêté préfectoral n°1005 du 22.12.2000 l'ensemble du Vail d'Orville est classé zone à risque d'exposition au plomb à compter du 15.02.2001.  
De ce fait, lors de toute mutation d'un logement construit avant 1948, l'acte de vente ou la promesse de vente devra comporter un "état des risques d'exposition au plomb".

#### Prélèvements d'eaux souterraines

- Captages et forages privés

#### Zones des bruit des infrastructures de transports

- Zones de bruit où des mesures d'isolation phonique pourront être imposées (transports routiers)
- Zones de bruit où des mesures d'isolation phonique pourront être imposées (transports ferroviaires)